

CACES® Nacelle recyclage catégorie B



Date de dernière mise à jour 27 février
2023



Formation éligible au CPF

Durée et organisation

Durée 2 jours

Lieu | Date

PLÉRIN | SAINT-BRIEUC

12/06/2024 - 13/06/2024

Objectif de la formation

À l'issue de la formation, les stagiaires devront être capable de :

- ▶ Conduire en sécurité et entretenir (maintenance de 1er niveau) une plate-forme élévatrice mobile de personne (PEMP) selon la recommandation CNAM-TS R486

Programme

Formation Théorique (rappels)

- ▶ La réglementation
- ▶ Les accidents du travail
- ▶ Les acteurs de la prévention

Admission

Public

- ▶ Tous publics : salariés, demandeurs d'emploi, ...

Pré-requis d'entrée en formation

Être apte médicalement, être âgé de 18 ans, maîtriser le socle commun de connaissance et de compétences, être titulaire du permis C pour catégorie B si PEMP immatriculée, conduire régulièrement les deux types de nacelles.

Modalités et délais d'accès

Modalités

Inscription et signature de la convention de formation

Délais d'accès

Formation proposée pour minimum 1 session par an. Les inscriptions sont acceptées jusqu'à la semaine précédant le démarrage de la formation.

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon profil du stagiaire

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter

- ▶ Les typologies de PEMP
- ▶ Les règles de conduite en sécurité
- ▶ Les risques divers
- ▶ Les gestes de commandement
- ▶ La signalisation

Test CACES® théorique (QCM)

Formation Pratique (rappels)

Exercices pratiques de positionnement et de manœuvres

- ▶ Circulation/Translation
- ▶ Positionnement le long d'une structure verticale
- ▶ Déplacement le long d'une structure verticale, au-dessus et sous une surface plane horizontale
- ▶ Positionnement au sein d'un espace limité
- ▶ Manœuvres de secours (accompagnateur)
- ▶ Porte-engin (optionnel)
- ▶ Règles et principes de sécurité

La fin de poste

- ▶ L'arrêt en fin de travail
- ▶ L'entretien journalier de la PEMP
- ▶ L'inspection de la PEMP

Test CACES® pratique

Indicateurs de performance

▶ Réussite à l'examen :



▶ Satisfaction stagiaire :



100 %

- ▶ Nombre d'apprenants formés : 3050 salariés formés en Sécurité/Prévention/Santé en 2021 (33618 heures de formation)

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre service [Qualité](#).

Indicateurs mis à jour le 25/09/2022

notre référent handicap : **ICI**

Coût

600 € HT

Modalités et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

Modalités d'évaluation et d'examen

- ▶ EXERCICES PRATIQUES
- ▶ TESTS DE CONNAISSANCES

Validation

Attestation de formation et, en cas de réussite aux tests, délivrance du CACES® R486 pour les catégories validées en formation.

Les tests sont effectués **par un testeur certifié par un organisme certificateur indépendant.**

Contacts

Contactez votre conseiller·ère inter :

- ▶ DPT 22-29 | **Nadia LE CHANU** | 02 96 58 69 86
- ▶ DPT 35-56 | **Corinne PRIGENT** | 02 96 58 07 27
- ▶ Vitré | **Katia CANTIN** | 02 99 74 11 89

A noter

Équipement du stagiaire :

- ▶ chaussures de sécurité,
- ▶ casque avec jugulaire,
- ▶ gants,
- ▶ vêtements de travail.

